

COMMUNE
DE
R O S S F E L D
67230



Téléphone: 03 88 74 43 33
Télécopie : 03 88 74 35 37
✉ mairie@rossfeld.fr

Conseillers élus :

15

Conseillers en fonction :

15

Conseillers présents :

13

Date de convocation :

9 septembre 2021

Sous la présidence de M. Daniel KOEHLER, Maire,

A l'ouverture de la séance sont présents :

↳ tous les membres, sauf :

- Mme Marie-Thérèse BREGAND, excusée, procuration à M. le Maire,
- Mme Pascale LERBS-BINDER, excusée, procuration à M. Marc DITTLY.

ORDRE DU JOUR

1. Désignation d'un secrétaire de séance
2. Examen et adoption du procès-verbal de la séance du 20/07/2021
3. Renouvellement de la ligne de trésorerie
4. Demande de subvention association Glanz Girls
5. Délégation de signature expresse
6. Location pêche lot n° 2 : approbation changement de locataire
7. Projet abri réfrigéré boucherie Dreyfuss
8. Divers

1. DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE

Conformément aux dispositions de l'article L. 2121-15 du code général des collectivités territoriales ainsi que de l'article L. 2541-6 pour les conseils municipaux des communes d'Alsace-Moselle, le conseil municipal, désigne, **à l'unanimité**, Mme Sandra VALERO, secrétaire de mairie, en tant que secrétaire de séance.

2. EXAMEN ET ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 20/07/2021

Le procès-verbal de la séance du 20/07/2021 est adopté **à l'unanimité** par les membres présents.

3. RENOUELEMENT DE LA LIGNE DE TRESORERIE

La ligne de trésorerie souscrite auprès de la Caisse d'Epargne arrive à échéance le 11 novembre prochain. Cette solution de financement à court terme permet de pallier d'éventuelles manques de trésorerie en attendant le versement des dotations ou subventions.

Monsieur le Maire propose de renouveler la ligne de trésorerie interactive aux caractéristiques suivantes :

- ✓ **Montant** : 100 000 €
- ✓ **Durée** : 12 mois renouvelables
- ✓ **Taux d'intérêt** : Ester + marge de 0,75 % (Ester du 01/09/2021 : - 0,57 %) – Si l'Ester est négatif, il sera réputé à zéro, soit à ce jour, un taux indicatif de 0,75 %
- ✓ **Process de traitement informatique** : pour les tirages : crédit d'office et pour le remboursement : débit d'office
- ✓ **Demande de tirage** : aucun montant minimum
- ✓ **Païement des intérêts** : chaque trimestre civil par débit d'office
- ✓ **Frais de dossier** : néant
- ✓ **Commission d'engagement** : 250 € prélevée une seule fois
- ✓ **Commission de mouvement** : néant
- ✓ **Commission de non-utilisation** : 0,05 % annuel – calculée trimestriellement en fonction du montant non-utilisé

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, décide de renouveler la ligne de trésorerie interactive auprès de la Caisse d'Epargne et autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents y afférents.

Adopté à l'unanimité.

4. DEMANDE DE SUBVENTION ASSOCIATION GLANZ GIRLS

Monsieur le Maire donne lecture d'un mail réceptionné le 30 juillet 2021 de Mesdames Laura HURSTEL et Célia SPIRGEL concernant leur participation au raid Bretz'elles des sables dont l'édition 2021 se déroulera du 23 octobre au 03 novembre prochain dans le désert tunisien. Ce raid, 100 % féminin et 100 % alsacien, organise des actions solidaires dans le désert tunisien telles que le financement et l'installation d'une pompe à eau dans le désert, des dons de fournitures et denrées pour les populations nomades du désert etc. . .

Elle sollicite la commune pour le versement d'une éventuelle participation.

Après avoir entendu les explications de Monsieur le Maire, le conseil municipal, décide d'allouer la somme de 200 € à cette action humanitaire. La somme sera prélevée sur l'article 6745 - subventions aux personnes de droit privé.

Adopté à l'unanimité.

5. DELEGATION DE SIGNATURE EXPRESSE

Monsieur le Maire expose au conseil municipal son projet de construction d'une piscine et d'une terrasse, qui nécessitent une délégation de signature expresse pour délivrer l'autorisation s'y rapportant, vu qu'il est personnellement l'intéressé.

Vu la demande de permis de construire déposée par Monsieur Daniel KOEHLER, Maire, pour la construction d'une piscine et d'une terrasse, sur sa propriété, sise 21, rue Ignace Dambach, section A n° 1007, 1010 et 1012.

Monsieur le Maire ayant quitté la salle,

Le conseil municipal,

DECIDE de donner délégation de signature à Monsieur Hubert HURSTEL, Maire-Adjoint, pour le permis de construire déposé par Monsieur Daniel KOEHLER, Maire, ayant pour objet la construction d'une piscine et d'une terrasse, sur sa propriété, sise 21, rue Ignace Dambach, section A n° 1007, 1010 et 1012.

Adopté à l'unanimité.

6. LOCATION PECHE LOT N° 2 : APPROBATION CHANGEMENT DE LOCATAIRE

Par courrier du 09 septembre 2021, M. Bernard Hetzel, locataire du lot de pêche n° 2 a indiqué sa volonté de résilier son bail et propose pour le remplacer, M. Marc DEBRA demeurant 16, rue de l'Eglise à HUTTENHEIM (67230).

Ce dernier propose son fils, Jules DEBRA, demeurant 63, route de la Wantzenau à STRASBOURG (67000) en tant que caution solidaire.

Le conseil municipal, après avoir entendu les explications de Monsieur le Maire :

- **accepte** la démission de M. Bernard HETZEL avec effet immédiat,
- **valide** la candidature de M. Marc DEBRA, demeurant 16, rue de l'Eglise à HUTTENHEIM (67230) pour la durée du bail restant à courir, soit jusqu'au 29 février 2024,
- **valide** la candidature de M. Jules DEBRA, demeurant 63, route de la Wantzenau à STRASBOURG (67000) en tant que caution solidaire,
- **dit** que le montant du loyer restera inchangé, à savoir 500 € par an. La première échéance sera demandée en 2022, le loyer de 2021 ayant d'ores et déjà été intégralement payé par M. Hetzel.
- **autorise** Monsieur le Maire à signer l'avenant et tout document y afférent.

Adopté à l'unanimité.

7. PROJET ABRI REFRIGERE BOUCHERIE DREYFUSS

Comme évoqué précédemment, la boucherie Dreyfuss de Benfeld souhaite implanter un « frigo box » sur le parking de l'atelier communal. Après plusieurs rencontres avec M. Dreyfuss et son architecte, un accord a été trouvé.

Monsieur le Maire propose que la commune se charge de la mise en place d'une dalle en béton d'une surface de 30 m² qui servirait également à installer la benne à vêtements.

Des devis ont été demandés pour la mise en place de cette dalle et c'est l'entreprise Gérard JEHL d'ARTOLSHEIM qui est la mieux disante. Les travaux s'élèveraient à 3 384 € TTC.

Les distributeurs réfrigérés seront reliés à l'atelier communal avec mise en place d'un sous-compteur pour la refacturation de l'électricité.

M. Dreyfuss prend en charge l'architecte et les éventuels autres coûts en rapport avec ce projet.

Le conseil municipal, après avoir entendu les explications de Monsieur le Maire, donne son accord pour la prise en charge des frais de construction de la dalle en béton et autorise la boucherie Dreyfuss à se raccorder au réseau électrique de l'atelier communal moyennant la refacturation de la consommation.

Monsieur le Maire est autorisé à signer la convention avec la boucherie Dreyfuss et tout document afférent à ce dossier.

Adopté à l'unanimité.

8. DIVERS

Site internet : Monsieur le Maire donne la parole à M. Marc DITTLY qui présente le nouveau site internet en cours de construction.

Traçage des places de parking sur le parking du stade de foot et de la salle des fêtes : M. Hubert HURSTEL présente les différentes propositions de traçage des places de parking proposées par l'entreprise en charge des travaux.

Fête de Noël des personnes âgées : Monsieur le Maire rappelle que la fête de Noël des personnes âgées aura lieu le dimanche 12 décembre 2021. Une réunion avec tout le conseil municipal est programmée le lundi 27 septembre 2021 à 19h30 pour l'organisation de cette manifestation.

Logements communaux : Monsieur le Maire informe le conseil municipal que deux logements vont se libérer prochainement à l'école. Une annonce sera mise dans le bulletin communal et sur facebook.

Rapport d'activité du SMICTOM : Monsieur le Maire remet à chaque conseiller un exemplaire simplifié du rapport annuel 2020 du SMICTOM. Il informe que le rapport complet est téléchargeable sur le site internet du SMICTOM, rubrique KIOSQUE.

Urbanisme :

Le conseil municipal est avisé du dépôt en mairie des demandes suivantes :

- ✓ Une déclaration préalable déposée par M. Jean-Matteo ADOLF--ROY pour un changement de fenêtres, de porte d'entrée et de peinture du soubassement et des volets, 17, rue Principale, section D n° 117, 118, 119, 120 et 121 ;
- ✓ Une déclaration préalable déposée par M. Jean-Jacques HAEHNEL pour la division en vue de construire et la création d'un terrain de construction de 4 ares, 11, rue Finkwiller, section B n° 1129 ;
- ✓ Une déclaration préalable déposée par M. Dominique HERTRICH pour la mise en place d'une pergola, 93, rue de l'Eglise, section D n° 351 ;
- ✓ Une déclaration préalable déposée par M. Christophe MATTER pour la construction d'une pergola, 13, rue Ignace Dambach, section A n° 1107 et n° 1025 ;
- ✓ Une demande de permis de construire pour la construction d'une piscine et d'une terrasse déposée par M. Daniel KOEHLER, 21, rue Ignace Dambach, section A n° 1007, n° 1010 et n° 1012 ;
- ✓ Une demande de permis de construire pour la construction d'une maison individuelle déposée par M. et Mme Jonathan RICONOSCIUTO, rue de Herbsheim, section 02 n° 19 ;
- ✓ Une déclaration préalable déposée par M. Frédéric GANTZER pour la pose de fenêtres de toit, 97, rue de l'Eglise, section D n° 12 ;
- ✓ Une déclaration préalable déposée par la Commune de Rossfeld pour la construction d'un appentis en bois ouvert pour la mise en place d'un distributeur réfrigéré, 37, rue Principale, section D n° 347 ;
- ✓ Une demande de permis de construire modificatif déposé par M. Clément FARIA et Mme Rosine HURSTEL pour la modification de l'implantation de leur maison d'habitation, rue des Bleuets, section A n° 1073 et n° 1105 ;
- ✓ Une déclaration préalable déposée par M. Jean VOEGELE pour la mise en place de panneaux photovoltaïques sur la toiture plate, 1, allée des Orchidées, section 04 n° 195.

Matinée citoyenne : M. Hubert HURSTEL propose d'organiser une matinée de nettoyage du cimetière le samedi 25 septembre 2021 à partir de 9h30.

Clôture de la séance à 21h15.